

Ouverture d'un poste à l'interne et à l'externe

Manoeuvre (Horticulteur / Horticultrice)

Titre du poste :	Manoeuvre (Horticulteur / Horticultrice)
Supérieur immédiat :	Directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire
Date de début :	Printemps 2022
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (été) à temps complet, 40 heures/semaine

Les fonctions rattachées à ce poste consistent à assumer les travaux d'horticulture sur le territoire de la ville de Percé. D'une manière non limitative, ces travaux comporteront la préparation, l'aménagement et l'entretien des espaces paysagers.

Principales tâches et responsabilités

- Effectuer les travaux de culture et d'entretien de divers groupes de végétaux;
- Planifier et coordonner la plantation et la croissance des plantes destinées à l'aménagement paysager;
- Préparer les sols et planter les végétaux;
- Réaliser les plates-bandes;
- Enlever les herbes indésirables incluant leurs racines ainsi que tous les détritiques;
- Faire le découpage des bordures des haies, des massifs d'arbustes et des plantes vivaces;
- Nettoyer les végétaux dans les espaces aménagés et autres en enlevant les tiges mortes, brisées ou affectées par les maladies;
- Éliminer les spécimens morts en supprimant la partie aérienne et aussi les racines;
- Arroser des arbres, arbustes, vivaces, annuelles et graminées;
- Procéder à la séparation et à la multiplication des plantes;
- Procéder à divers traitements tels qu'élagage, la vaporisation, la réparation des endroits abimés et l'injection de solutions;
- Procéder à la fermeture automnale.
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture ornementale ou en aménagement paysager (est un atout certain).
- Expérience pertinente reliée à la fonction sera considérée;
- Habileté à manipuler le matériel et l'outillage relié à l'exercice des fonctions;
- Posséder un permis de conduire de classe 5, valide au Québec;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Endurance au travail physique;
- Capacité au travail extérieur selon toutes conditions;

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre candidature **avant le vendredi 18 février 2022 à midi (12 h)**, à l'attention du directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé (Québec) G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 27 janvier 2022.